



*SESAME*



*autisme*

RHONE-ALPES

*Comprendre l'autisme et agir pour demain*

*Projet associatif 2021-2025*



# Pourquoi un projet associatif ?



Le projet associatif est un document fédérateur, pour les familles, les personnes accompagnées et les professionnels. Il énonce les valeurs et les ambitions de l'association, définit les missions et les axes prioritaires, indique le sens de notre action commune.

Il est élaboré de manière participative et a une portée de cinq ans.

Il s'inscrit dans une démarche de mise en oeuvre de la Politique publique en collaboration avec les autorités de tarification.

Il contribue à notre souhait de mieux faire connaître et reconnaître l'autisme et l'ensemble des troubles du spectre de l'autisme, classés dans les troubles du neuro-développement.

Il présente les projets de développement, de création de services et les perspectives d'évolutions qui sont nécessaires pour répondre aux nouveaux besoins des personnes et de leurs familles.

Il a vocation à être largement diffusé en interne pour servir de fondement à nos actions et à l'extérieur pour faire connaître l'association, acteur de l'accompagnement de la personne avec autisme.

## Le conseil d'administration

## EDITO

Ce projet associatif se veut une synthèse des objectifs que se fixe Sésame Autisme pour les 5 années 2021-2025.

Les 6 missions que fixe ce projet associatif sont définies de façon à répondre à l'évolution des besoins de toutes les personnes autistes, à la nécessaire transformation des modalités d'accompagnement et de soutien que nous devons leur apporter, à la marche vers une société inclusive.

Les missions d'une association de parents telles que Sésame Autisme sont larges : Représenter, Militer, Soutenir, Accompagner, en s'assurant de la Compétence nécessaire à la Qualité de l'accompagnement. Nous avons donc voulu aller plus loin en déclinant ces missions selon des axes et des mesures concrètes, qui sous-tendront les actions de Sésame Autisme pour les années à venir. Ce choix nous permettra aussi de mesurer le travail accompli.

Ce projet associatif est un engagement. Nous voulons l'honorer en nous appuyant sur les valeurs que nous avons choisies ensemble, au travers d'ateliers de réflexion sur notre histoire et notre action, et qui sont rappelées un peu plus bas dans les pages dans ce document : nous Engager avec Professionnalisme, agir avec Ethique en étant guidés par une inclination à l'Empathie et à la Bienveillance.

Travaillons ensemble pour faire progresser l'autonomie et la citoyenneté des personnes que Sésame Autisme accompagne.

Dominique FRANC  
Président

**« Permettre à chaque personne  
avec autisme  
de trouver sa place dans la société »**

## Engagement

Bénévoles, professionnels et familles font face ensemble, dans l'action gestionnaire et dans l'action associative, aux défis posés par le handicap de l'autisme et travaillent pour une société plus inclusive.

## Professionalisme

Les équipes sont formées spécifiquement et continûment à l'accompagnement des personnes avec autisme.

## Éthique

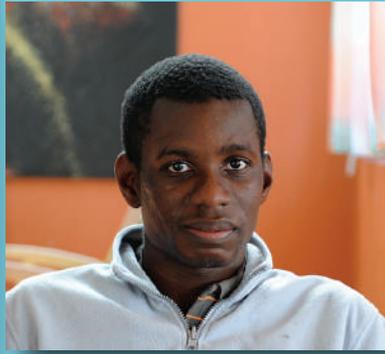
Une démarche éthique garantissant bienveillance, respect, droit à l'autodétermination, est mise en oeuvre. Elle encourage à la réflexion et au respect des règles et de la déontologie.

## Empathie et bienveillance

L'empathie est une qualité fondamentale et indispensable pour l'accompagnement des personnes avec autisme et de leurs familles. Elle entraîne à la bienveillance et à la capacité à se mettre à la place de l'autre, afin de le comprendre. L'empathie et la bienveillance doivent se manifester entre tous les acteurs de l'Association (salariés ou bénévoles) comme envers les bénéficiaires.



**Sésame Autisme Rhône-Alpes, association au service des personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA), est affiliée à la Fédération Française Sésame Autisme, qui regroupe au niveau national une vingtaine d'associations régionales et milite pour faire avancer les politiques publiques et obtenir les moyens financiers nécessaires à une vie de qualité pour ces personnes.**



# Projet associatif 2021-2025



## Mission 1 : Militer pour la connaissance de l'autisme

Axe 1 - Participer	Page 2
Axe 2 - Être une référence	Page 2
Axe 3 - Communiquer	Page 2

---

## Mission 2 : Accompagner la personne avec autisme tout au long de son parcours de vie

Axe 1 - Apporter des réponses à ses besoins et ses projets	Page 4
Axe 2 - Favoriser son autonomie et garantir ses droits	Page 6
Axe 3 - Encourager l'accompagnement précoce	Page 6
Axe 4 - Protéger son intégrité, sa santé et son bien-être	Page 8

---

## Mission 3 : Soutenir les familles et les aidants

Axe 1 - Proposer de la formation	Page 10
Axe 2 - Impliquer les familles dans la vie associative	Page 10
Axe 3 - Proposer une offre de répit	Page 10

---

## Mission 4 : Compétence et qualité d'accompagnement

Axe 1 - Accompagner les professionnels dans leur mission	Page 12
Axe 2 - Développer les synergies	Page 12
Axe 3 - Inciter les personnes à innover et être porteurs de projets	Page 12

---

## Mission 5 : Développement, créations, innovation et partenariats

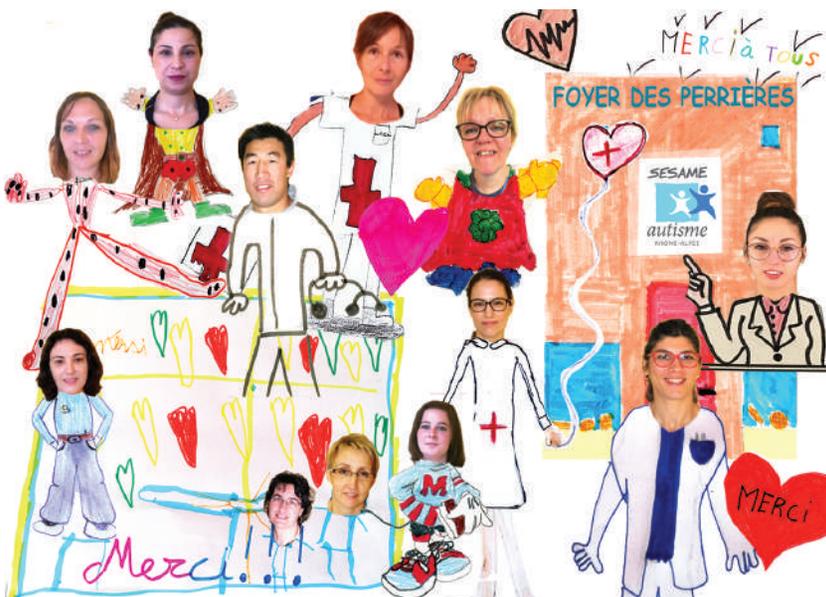
Axe 1 - Orienter le développement et innover	Page 14
Axe 2 - Transformer les structures actuelles	Page 16
Axe 3 - Intensifier les partenariats	Page 16

---

## Mission 6 : Agir pour la citoyenneté dans une société inclusive

Axe 1 - Souhaiter la scolarisation inclusive	Page 18
Axe 2 - Pormouvoir l'ouverture et la vie citoyenne	Page 18
Axe 3 - Donner la parole et pouvoir d'agir aux personnes	Page 18

---



L'autisme présente une multiplicité de signes, d'intensités très diverses, accompagnés ou non de déficit intellectuel et autres troubles associés.

La Haute Autorité de Santé (HAS) et l'Agence nationale d'Évaluation des Structures Médico-sociales (ANESM) ont publié récemment de nouveaux documents sur la connaissance des TSA et les bonnes pratiques professionnelles pour accompagner les personnes présentant ces troubles. Ces publications constituent pour Sésame Autisme les références pour les actions générales qu'elle conduit, dont celles qui relèvent du secteur médico-social.

# Mission 1 : militer pour la connaissance et la reconnaissance de l'autisme

## Axe 1

### Participer

- Contribuer à l'amélioration de l'accompagnement des personnes avec autisme en partageant l'expérience acquise depuis 40 ans d'existence de SARA et en continuant à s'informer des avancées scientifiques et médicales dans la connaissance de ce trouble neurodéveloppemental (TND).



## Axe 2

### Être une référence

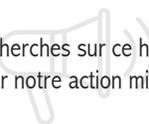
- Devenir un pôle de référence autisme dans la région Auvergne Rhône-Alpes (AURA)
- Être force de proposition.



## Axe 3

### Communiquer

- Diffuser des informations sur l'avancée des recherches sur ce handicap.
- Sensibiliser le grand public et les partenaires par notre action militante.
- Informer les familles.



## Mesures concrètes

### Axe 1

- Participation active aux instances de travail internationales, nationales et régionales sur le handicap, l'autisme, les TSA au sein des TND (Autisme Europe, centre de Ressources Autisme (CRA), Éducation Nationale, Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), collectifs divers ...).
- Participation au dispositif «Réponse accompagnée Pour Tous» (RAPT), mobilisation sur les actions liées à la pair-aidance et au répit.
- Participation à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

### Axe 2

- Présence d'un référent autisme dans l'association.
- Chaque fois que c'est possible, exprimer un avis et la position de l'association vis-à-vis des situations traitées.
- Être partenaire des CRA et des réseaux spécialisés dans le champs de l'autisme, le secteur sanitaire et la psychiatrie.

### Axe 3

- Communication en interne et en externe sur la connaissance des TSA.
- Participation à la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.
- Diffusion de la Lettre de Sésame et de la revue Sésame, éditée par la Fédération.



Permettre à chaque personne avec autisme de trouver sa place dans la société.



Accompagner la personne, favoriser son autonomie, développer ses compétences et spécialement ses capacités d'exprimer ses choix, ses attentes, ses besoins, les prendre en compte et y répondre, être attentif à sa santé et à son bien-être. Respecter son aspiration à vivre en milieu ordinaire.



Protéger ses droits et sa liberté. Favoriser le lien familial et la communication avec la famille.



Quel que soit son habitat, aider la personne à construire un parcours de vie évolutif.

# Mission 2 : Accompagner la personne avec autisme tout au long de son parcours de vie

## Axe 1

### Apporter la réponse à ses besoins et à ses projets

Quel que soit son âge ou le degré de sévérité de ses troubles, co-construire avec la personne avec autisme un projet personnalisé, à partir d'évaluations fonctionnelles, cognitives et sensorielles, qui intègrent :

- les besoins éducatifs, pédagogiques ; pour les enfants et adolescents, une scolarisation en milieu ordinaire ou aménagée, la plus longue possible et l'accès à une formation professionnelle.
- les besoins en soins et rééducations diverses, par des praticiens salariés ou libéraux, coordonnés et supervisés au sein d'un service ou d'une structure.
- les besoins d'habitat, de formation professionnelle, d'un accompagnement et d'un suivi pour l'inclusion professionnelle, l'accès aux sports, aux loisirs, à la culture et à la vie citoyenne.
- les besoins d'accompagnement, notamment pour les personnes les plus dépendantes, en structures dotées de personnels formés aux TSA qui proposent un projet «vie entière» dynamique, qui respecte les choix de la personne et de sa famille, réévalué périodiquement.
- l'accès aux droits fondamentaux de toute personne dont celui à la vie affective et sexuelle.



## Mesures concrètes

### Axe 1

- Associer la personne et son entourage aux décisions la concernant.
- Être plus attentif à ses capacités qu'à ses difficultés.
- Harmoniser une procédure et un support de Projet Personnalisé spécifique adapté à l'autisme, pour tous les établissements gérés par l'association.
- Pour l'enfant, pratiquer précocement des bilans et des interventions, évaluer régulièrement ces interventions.
- Pour l'adulte, pratiquer évaluations et bilans reconnus par la Haute Autorité de Santé.
- Poursuivre les apprentissages de toutes natures (y compris sport, culture et loisirs) tout au long de la vie et prendre en compte les contraintes de vieillissement jusqu'à l'accompagnement de fin de vie.
- Proposer des dispositifs spécifiques pour l'accompagnement des jeunes en situation d'amendement Creton.
- Déployer un Dispositif d'Accompagnement aux jeunes autistes (DAJA).
- Créer des équipes d'appui et d'évaluation.



Suite ...



# Mission 2 : Accompagner la personne avec autisme tout au long de son parcours de vie

## Axe 2

### Favoriser son autonomie et garantir ses droits

- Veiller à la garantie des droits fondamentaux et au respect dus à la personne avec autisme, conformément à la loi de 2005, aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'Agence Nationale d'Évaluation des Structures Médico-sociales (ANESM) et de la Haute Autorité de Santé (HAS), selon la stratégie nationale des TSA (au sein des TND).
- Rendre la personne actrice de son parcours.
- Lui donner la parole et la possibilité d'agir.
- Encourager son auto-détermination et sa participation.
- Favoriser ce qui contribue à la compensation de son handicap.

## Axe 3

### Encourager l'accompagnement précoce

- Toutes les personnes qui présentent des signes de TSA doivent être diagnostiquées le plus précocement possible et se voir proposer, dès le diagnostic établi, des interventions multiples dans le cadre d'un programme personnalisé, évalué et modulable au fil du temps.

## Mesures concrètes

### Axe 2

- Développer au maximum les capacités de communication avec l'appui de personnels formés aux outils spécifiques pour ce domaine.
- Généraliser l'utilisation de tablettes et autres moyens numériques de communication et l'utilisation des outils de repérages visuels et spatio temporels.
- Traduire certains documents en FALC (Langage Facile à Lire et Comprendre)
- Encourager la participation de la personne au sein des Conseils de la Vie Sociale (CVS) et y renforcer son rôle, selon les dispositions légales.
- Mettre en place le dossier unique informatisé.

### Axe 3

- Pérenniser l'expérience DAJA : le DAJA est le Dispositif d'Accompagnement de Jeunes avec Autisme. Il a été créé, par SARA, afin de mettre à disposition des personnes avec autisme une équipe pluridisciplinaire de professionnels, formés à l'autisme et supervisés par l'association.

Ce service est provisoirement financé par les familles qui souhaitent que leur enfant bénéficie d'ateliers d'habilités sociales et d'autres formes d'accompagnement pour compléter un mode de scolarisation, ou dont l'enfant est dans l'attente d'une place en Service d'Éducation Spéciale et Soins À Domicile (SESSAD), en institut Médico-Éducatif (IME) ou en structure adulte.

Cela doit aussi permettre l'accès à la formation et aux groupes de parole pour les parents.

Situé à Lyon, ce dispositif pourrait s'envisager au-delà du Rhône.



Suite ...



# Mission 2 : Accompagner la personne avec autisme tout au long de son parcours de vie

## Axe 4

### Protéger son intégrité, sa santé et son bien-être

- Mettre en place une organisation efficiente en matière de santé, d'éthique et de dépistage, avec notamment des équipes médicales et paramédicales pluridisciplinaires.
- Dépistage dès l'enfance (dentaire, ophtalmologique, auditif) ou dès l'adolescence (gynécologique).
- Approfondir la réflexion sur la connaissance et le traitement de la douleur.
- Garantir une très bonne qualité de l'alimentation.
- Proposer le cadre adapté à ses besoins affectifs et sexuels.



## Mesures concrètes

### Axe 4

- Maintenir un dialogue permanent avec les Autorités de Tarification et de Contrôle (ATC) pour défendre l'accès à la meilleure qualité de vie - Harmoniser des procédures de suivi de la santé.
- Mettre en place une «habitude aux soins» en procédant par étapes (repérage des lieux et du matériel, rencontre des professionnels de santé).
- Diligenter des questionnaires de satisfaction sur les repas, utiliser leurs résultats.
- Impulser une politique associative sur la vie affective et sexuelle (Écriture d'une Charte de la vie affective, textes dans les projets d'établissement, nomination de référents en établissement).



L'association se veut un lieu d'écoute, de conseil, d'entraide, d'échange et de partage. Son but est d'aider les personnes avec autisme à s'intégrer le mieux possible dans la société et à briser l'isolement de leurs familles.

Dans cet esprit, l'association veille à créer une relation constructive entre les personnes accueillies, leurs familles et les professionnels dans le respect des différences et des compétences de chacun.



# Mission 3 : Soutenir les familles et les aidants

## Axe 1

### Proposer de la formation

- Permettre aux familles d'accéder à des formations liées à la connaissance de l'autisme et à l'accompagnement, et les informer des cycles de formation mis en oeuvre par les Centres Ressources Autisme (CRA).

## Axe 2

### Impliquer les familles dans la vie associative

- Partager avec les familles sur les enjeux et les missions de l'association.
- Inviter les familles dans les établissements (réunions) thème, événements festifs, «portes ouvertes» possibilité de prendre un repas dans l'établissement avec le résident et favoriser leur participation aux événements.

## Axe 3

### Proposer une offre de répit

- Développer des propositions de répit pour tous les âges.
- Définir une politique d'accueil temporaire et séquentiel en l'élargissant pour répondre aux besoins de répit et d'accompagnement de personnes sans solution.
- Proposer des actions en faveur des aidants, formation, aide administrative, écoute.

## Mesures concrètes

### Axes 1

- Proposer des modules de formation aux familles sur les droits des usagers et divers axes de l'accompagnement.
- Proposer des formations conjointes, parents/professionnels, sur des thèmes transversaux concernant la vie quotidienne.
- Participer à des programmes de formation comme START sur les troubles du neuro-développement (TND).

### Axe 2

- Informer et soutenir les familles et les aidants par des rencontres à thèmes, des colloques, des propositions diverses pour leur donner la parole et leur permettre d'exprimer leurs attentes et de rencontrer d'autres familles concernées par les TSA.
- Proposer des outils de communication interactive.
- Impliquer les familles dans les Conseils de la Vie Sociale et les commissions restauration.

### Axe 3

- À la Ferme de Belle Chambre, une place d'Accueil Temporaire pour apporter un répit aux parents, et un accueil en journée pour du travail à la production de la Ferme.
- Au Village de Sésame, 4 places d'Accueil Temporaire.
- Ouvrir des places de répit au Volcan.
- Ouvrir un internat séquentiel à la Maison de Sésame et au Clos de Sésame pour apporter du répit aux familles.



L'association est garante d'un accompagnement professionnel de qualité. L'autisme est un handicap spécifique dont l'accompagnement requiert une expertise particulière. La compétence de la personne, sa connaissance de l'autisme, son savoir-être et son savoir-faire dont des points de vigilance forts pour l'association.



# Mission 4 : Compétence et qualité d'accompagnement

## Axe 1

### Accompagner les professionnels dans leur mission

- S'assurer de la formation et du maintien en compétence des professionnels chargés de cet accompagnement.
- Développer les compétences des professionnels au plus près de l'évolution des connaissances des TSA et de la manière de les appréhender.
- Renforcer le sentiment de reconnaissance et d'appartenance.

## Axe 2

### Développer les synergies

- Consolider le partenariat d'action salariés/bénévoles et salariés/familles.
- Encourager synergie et concertation pour l'organisation de la qualité.
- Promouvoir le respect mutuel entre salariés, de même qu'entre les établissements et les services du Siège.

## Axe 3

### Inciter les personnels à innover et être porteurs de projets

- Encourager la participation de tous.

## Mesures concrètes

### Axe 1

- Développer le pôle de formation spécialisé dans l'expertise sur l'autisme «SARA Formation».
- Déployer le poste de référent autisme au sein de toutes les structures à partir du siège.
- Définir une politique Ressources Humaines (RH).
- Élaborer une «Journée des nouveaux embauchés».
- Mettre en place un accompagnement à la prise de poste.

### Axe 2

- Associer les familles aux salariés, et si possible les usagers pour le suivi du plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ).
- Inscrire le respect mutuel dans la charte de bienveillance.
- Pérenniser le processus d'enquête de satisfaction annuelle des usagers et de leur famille par les CVS des établissements et se servir des résultats pour conduire le PACQ.

### Axe 3

- Favoriser la remontée et l'écoute des idées de terrain.
- Impliquer les salariés dans les relations avec les réseaux partenaires et dans les manifestations associatives.



L'association se développe régulièrement depuis sa création. Elle doit continuer sa croissance en suivant les axes de la Politique Publique pour pouvoir offrir une diversité de parcours à un public de plus en plus varié sur le spectre de l'autisme.



# Mission 5 : Développement, créations, innovation et partenariats

## Axe 1

### Orienter le développement et innover

- Suivre les orientations de la politique publique et des schémas directeurs.
- Mettre en place une stratégie patrimoniale.
- Susciter de la part des politiques publiques la création d'établissements ou de services de qualité, adaptés pour des personnes avec TSA.
- Coopérer avec les associations au service du handicap pour améliorer l'accueil des personnes avec autisme où qu'elles se trouvent (établissements généralistes, services à la personnes).
- Être force de proposition pour développer des solutions innovantes correspondants aux demandes des familles d'aujourd'hui et aux besoins des personnes.
- Envisager des ouvertures de places SESSAD, de PCPE, de dispositifs pour enfants et adolescents, de SAMSAH et de SAVS, conformes à la politique actuelle de désinstitutionnalisation.
- Déployer les équipes mobiles pour enfants et adultes à partir des structures existantes, afin d'intervenir en renfort dans des structures généralistes ou auprès des familles.
- Proposer de l'habitat inclusif accompagné pour des adultes avec un relatif niveau d'autonomie.

## Mesures concrètes

### Axe 1

- Envisager de transformer le dispositif DAJA en Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) pour mieux le financer et le pérenniser.
- Répondre aux commandes publiques qui correspondent à nos axes de développement et aux besoins identifiés de places pour des personnes en situation d'autisme complexe.
- Être en capacité de répondre seule ou avec des associations partenaires aux appels à projets ou à candidatures pour des dispositifs répondant aux critères retenus par les documents officiels de référence comme les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) de la HAS.
- Envisager la création de services à domicile (SAMSAH, SAVS ou SESSAD) dans le périmètre du Volcan, du foyer Bellecombe et du Carré Sésame.
- Rechercher et favoriser toute fusion qui pourrait nous doter de ces structures nouvelles.
- Créer une équipe mobile aux Perrières, qui pourrait être suivie d'un déploiement de PCPE en partenariat.
- Établir un partenariat avec une équipe mobile, au Vallon, en utilisant les chambres d'Accueil Temporaire disponibles, ainsi qu'à l'Orée.
- Créer un ensemble de logements du parc privé, regroupé ou non, supervisés par un service type SAVS ou SAMSAH adossé à un foyer de vie ou un FAM existant.
- Prévoir des ateliers pré-professionnels à la sortie des Unités Localisées pour l'inclusion Scolaire (ULIS) et préparer les jeunes adultes à un travail en milieu ordinaire ou protéger selon les cas.



Suite ...



# Mission 5 : Développement, créations, innovation et partenariats

## Axe 2

### Transformer les structures actuelles

- Transformer et faire évoluer l'offre d'accueil de l'association, afin de reconstruire et relocaliser les locaux, devenus inadaptés aux modalités d'accompagnement telles que redéfinies par les recommandations de bonnes pratiques, et pour tenir compte du vieillissement des personnes.
- Créer une plateforme de services mutualisés entre le Maison de Sésame et le Clos de Sésame (dispositif reconnu sous le vocable DIME), avec PCPE et unité d'enseignement.

## Axe 3

### Intensifier les partenariats

- Développer les partenariats, les conventions avec d'autres associations afin de créer ou de co-gérer de nouveaux dispositifs d'accompagnement de toute nature.
- Proposer un partenariat au Centre de Ressources Autisme (CRA) pour la création d'équipes mobiles d'évaluation fonctionnelle en complément des diagnostics.

## Mesures concrètes

### Axe 2

- Rassembler les deux bâtiments du Volcan sur un terrain plat. Dans ce cadre, augmenter le nombre de places en internat et proposer un accueil en journée.
- Construire 8 nouvelles places plus médicalisées au Village de Sésame pour les personnes vieillissantes les plus dépendantes.
- Délocaliser le FAM Les Perrières. Le reconstruire aux normes et le localiser dans un bassin urbain proche des infrastructures médicales et sociales. Dans ce cadre, créer 8 places d'accueil de jour et 5 places d'accueil temporaire.
- Relancer la demande d'Extension Non Importante (ENI) faite en 2017 à la Ferme de Belle Chambre.
- Envisager la transformation des 3 unités de vie de 10 places en 4 unités de vie de 8 places au Vallon de Sésame, en renvoyant les 3 places d'accueil temporaire.
- Envisager une construction neuve à l'Orée de Sésame en ajoutant au projet une Extension Non Importante pour l'unité accueillant des personnes vieillissantes, notamment issues du Vallon ou de la Ferme de Belle Chambre.

### Axe 3

- Construire un service seul ou en partenariat avec une autre association pour l'accompagnement vers l'emploi et le job coaching pour des adultes qui ont reçu une formation mais qui ne parviennent pas seuls à entrer et se maintenir dans l'emploi.
- Intensifier le partenariat du Carré Sésame avec le Centre de Ressources Autisme pour les diagnostics d'autisme et les inclusions dans le milieu ordinaire.



La loi est claire sur les bienfaits de l'inclusion, dans une société plus solidaire qui est de plus en plus en capacité d'inclure les personnes différentes. Cependant, il est nécessaire de prévoir un accompagnement à cet apprentissage de la citoyenneté, notamment pour les personnes dont le trouble de l'autisme rend parfois cette dynamique assez difficile.



# Mission 6 : Agir pour la citoyenneté dans une société inclusive

## Axe 1

### **Souhaiter la scolarisation inclusive**

- Encourager la scolarisation inclusive sous réserve d'adaptation des apprentissages et avec un accompagnement humain si nécessaire.

## Axe 2

### **Promouvoir l'ouverture et la vie citoyenne**

- Inviter la société et nos partenaires à découvrir et à visiter les établissements et services.
- Prendre part à la vie locale.

## Axe 3

### **Donner la parole et pouvoir d'agir aux personnes**

- Favoriser les lieux d'expression.
- Inciter les personnes à la participation dans les instances et externes.

## Mesures concrètes

### **Axe 1**

- Transformer des Instituts Médico-Éducatifs (IME) en dispositifs plus ouverts incluant des places de SESSAD, une ou plusieurs unités d'enseignement en milieu ordinaire au plus près des besoins des familles, un service mobile enfants / adolescents, l'ouverture de classe maternelle, et niveau élémentaire spécifique pour les enfants avec TSA.

### **Axe 2**

- Initier ou renforcer les partenariats avec les centres sociaux.
- Amorcer la pédagogie à la vie autonome.
- Inviter les élus locaux aux CVS.
- Favoriser la participation aux instances de nos partenaires.

### **Axe 3**

- Développer des outils de communication adaptés et un accompagnement humain si nécessaire.
- Intégrer les personnes accompagnées dans les réunions et les commissions sur les sujets les concernant.



